



## Communiqué de presse

Lundi 12 janvier 2026

### Loi spéciale, urgence sociale

#### Préserver les financements du logement et de l'hébergement est impératif

Après l'absence d'un projet de loi de finances (PLF) pour 2026 voté avant la fin de l'année, une **loi spéciale** a été votée en décembre afin d'assurer temporairement la continuité du fonctionnement de l'État et des services publics, dans l'attente de la reprise des débats budgétaires, prévue ce lundi 15 janvier.

Dans un contexte de pauvreté et de précarité à des niveaux inédits depuis plus de 30 ans, cette situation provisoire plonge les Acteurs du logement d'insertion (ALI) - qui regroupent la Fapil, Soliha, l'Unafo et l'Unhaj - et la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) dans une vive inquiétude.

Alors que nous sommes en pleine **période de grand froid et que le gouvernement maintient le cap d'une politique Logement d'abord qui se veut ambitieuse**, le budget prévu à travers cette loi spéciale pour les dispositifs de logement adapté et d'hébergement reste **largement insuffisant** au regard des besoins. Cette insécurité budgétaire représente par exemple **près de 10 000 personnes laissées sans solution d'hébergement**, mais aussi des centaines de gestionnaires de résidences sociales qui ne pourront se voir financer l'aide à la gestion locative sociale lancée en mai dernier par le gouvernement, ou des associations qui poursuivront l'accompagnement social des ménages sans certitude d'être financées pour cela.

Chaque jour, des personnes, parmi lesquelles des familles avec enfants, restent à la rue faute de logements ou de places disponibles. Des bénéficiaires de minima sociaux, des travailleurs en mobilité, précaires ou saisonniers ne peuvent accéder à un logement, en particulier en résidences sociales, l'État ne se donnant pas les moyens de ses ambitions de produire 25 000 logements nouveaux en résidences sociales. Des ménages en difficulté sont expulsés sans solution de relogement alors que l'accès au logement social n'a jamais été aussi difficile.

Dans le même temps, les associations gestionnaires, déjà fragilisées, se retrouvent **prises en étau** par les incertitudes budgétaires et les **retards de paiement induits par l'absence de budget voté**. La majorité d'entre elles ne dispose pas de la trésorerie suffisante pour absorber ces décalages, **mettant en péril la continuité des accompagnements** et la pérennité même de certaines structures.

À cela s'ajoute la fragilisation des collectivités territoriales, elles aussi confrontées à des contraintes financières, qui les conduisent à réduire ou suspendre leur soutien au tissu associatif local, d'autant plus à l'approche des élections municipales.

De plus, la production de résidences sociales généralistes, de foyers de jeunes travailleurs, de pensions de famille ou de logements très sociaux se trouve freinée, les financements étant insuffisants et incertains à court terme, sans qu'aucune réponse structurelle au modèle économique du logement accompagné ne soit apportée.

Face à l'augmentation des besoins et à la dégradation des conditions d'intervention des associations, nos réseaux respectifs **appellent à la sincérité des financements** dédiés à l'hébergement, au logement d'insertion et à l'accompagnement social dans le cadre du prochain projet de loi de finances pour 2026. Ils rappellent également la nécessité de **soutenir les professionnel·les du secteur**, en première ligne face à l'urgence sociale.

Les ALI et la FAS souhaitent par ailleurs engager, avec l'État et ses partenaires (Banque des territoires, Action Logement, collectivités...), une démarche de **co-construction visant à renforcer significativement le plan quinquennal pour le Logement d'abord**, à l'instar des plans existants pour les étudiants ou le grand âge.